

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 2165 expulsant Ahmed Saleh du territoire de la Côte française des Somalis.

n° 2165

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
22 décembre 1947

Numéro JO  
n° 12 du 31/12/1947

Date du numéro  
31 décembre 1947

### VISAS

- Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1844
- Vu** le décret du 2 février 1935 sur les conditions d admission et de séjour des étrangers à la Côte française des Somalis, promulgué par l'arrêté du 9 avril 1935
- Vu** l'arrêté du 26 novembre 1939 prenant diverses mesures à l'égard des miliciens, militaires et ascaris licenciés par mesure disciplinaire
- Vu** l'arrêté n° 105 du 3 février 1943 modifié par l'arrêté n° 310 du 15 mai 194, réorganisant la milice indigène en Côte française des Somalis
- Vu** la décision n° 2041 du 12 novembre 1947 libérant du service actif par mesure disciplinaire le milicien de 2e classe Ahmed Saleh, mle 1612,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est expulsé du territoire la Côte française des Somalis et dépendances : 1612 Ahmed Saleh. ex-milicien de 2e classe, sujet yéménite, né à Chouhahera (Yémen), fils de feu Saleh Mohamed et de feue Sahedi Mohamed (race : Arabe Mouchonele).

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera noté l'intéressé, enregistré et communiqué partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, P.-H SIRIEX.**